



LAISSEZ-LES-VIVRE SOS-FUTURES-MÈRES

le couennien de

NOVEMBRE 2007

Bimestriel – Prix : 4,5 €

N° 151

SPÉCIAL CONGRÈS

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

de 10 à 18 h 30

www.laissez-les-vivre.com

« PERMIS DE VIVRE ? »

ÉDITORIAL

Laissez-Les Vivre est restée fidèle à son objet social, constant depuis 1975 : notre mouvement a été créé le 21 janvier 1971, soit quatre ans avant la promulgation de la loi Veil (17 janvier 1975), avec comme objet social la défense de la vie humaine dès la conception. En 1973, notre premier congrès, qui s'est déroulé dans la capitale de l'Alsace a donné lieu au programme de Strasbourg, qui prônait la mise en œuvre d'une véritable politique familiale, car bien évidemment la défense de la vie ne s'arrête pas à la naissance. Puis, en 1975, nous avons ajouté à nos statuts « ... et jusqu'à la mort naturelle ». Je rends hommage à nos anciens, dont, aujourd'hui, beaucoup ne sont plus, pour avoir su globaliser le combat pour la vie, il y a près de trente-trois ans alors même que M. Pierre SIMON vient d'avouer, le 8 octobre 2007, que la culture de mort constituait une offensive globale et orchestrée (voir page 2), ce que nous affirmions depuis toujours. En effet, l'euthanasie n'était alors qu'en filigrane dans les mentalités du dernier quart du vingtième siècle.

Pourquoi un congrès ?

Notre congrès « Permis de vivre ? » a deux objectifs : A Laissez-Les-Vivre, nous avons toujours été très bien implantés en province et assez mal en région parisienne : de ce fait, nous n'organisons des congrès

qu'environ tous les cinq ans (le précédent remonte au 1er février 2003) car il est de plus en plus difficile pour nos familles adhérentes de venir de loin compte-tenu de l'augmentation du coût des transports. Néanmoins, il est utile de se retrouver de temps à autre entre nous pour faire le point et échanger nos idées.

Lors du vote de la loi Veil (nov. et déc. 1974), première loi d'avortement, dont le débat s'était déroulé dès la première session parlementaire suivant l'élection présidentielle, nous n'avions pas été en mesure de réagir assez rapidement. Concernant l'euthanasie, nous avons craint dès février 2007 que le même scénario se reproduise compte-tenu de l'expression ambiguë concernant la souffrance humaine prononcée par le candidat Sarkozy le 11 février à la Mutualité. A ce jour, un débat sur l'euthanasie n'est pas à l'ordre du jour parlementaire d'ici la fin 2007, mais il pourrait fort bien être inscrit sur celui de 2008.

Dans tous les cas, notre congrès 2007, intitulé « Permis de Vivre ? » constitue le point de départ d'un combat visant à empêcher à tout prix la légalisation de l'euthanasie. Bien entendu, nous n'abandonnons pas le moins du monde les autres aspects de notre combat : la protection de l'enfant à naître et la défense de la famille.

Pierre VOUTERS
Délégué général

Journal de l'association Laissez-les-Vivre – SOS Futures Mères
(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, parue au J.O du
21 janvier 1971)

Commission paritaire : 0609G85113

B.P. 111 – 75463 PARIS CEDEX 10

Tél : 01 48 78 21 64 (Secrétariat)

01 42 85 14 70 (SOS FM) Fax : 01 40 82 93 05

Internet : <http://laissezlesvivre.free.fr>

Courriel : llvsosfm@free.fr

C.C.P. Paris 1298-65 N

Directeur de la publication : E. Tremblay

Rédacteur en chef : Pierre Vouters

Comité de rédaction : Dr E. Tremblay,

Mireille Clauzure, Bernard d'Hartoy,

Dr Claire-Marie Toudoire

Secrétaire de rédaction : Jack Michaux

Impression : SOPAIC

rue François Urano 08000 WARCQ

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : La culture de mort :
un combat global de
changement des mentalités

Page 3 : Programme

Page 4 : Présentation et dédicace d'ouvrages



<http://laissezlesvivre.free.fr>

AIDEZ CEUX QUI NOUS AIDENT

Choisissez un Grand Vin de Bordeaux
Vendanges à la main

Château Bessan

1^{ères} Côtes de Bordeaux rouge 2002

36 bouteilles : 248 €

60 bouteilles : 405 €

En Bordeaux rouge 2004

36 bouteilles : 192 €

60 bouteilles : 314 €

Rémy et Sylvie Verdier-d'Hartoy

Paieement à l'ordre de

SARL Vignobles et crus de Bessan

33550 TABANAC

Tél : 05 56 67 54 56 – Fax : 05 56 67 12 77

Courriel : chateaubessan@wanadoo.fr

Tarifs sur demande

La culture de mort : un combat global de changement des mentalités

Interrogé sur France-Culture le 8 octobre 2007, Pierre SIMON, ancien grand maître de la Grande Loge de France, affirmait : « Depuis 40 ans, le combat que nous menons a été le même : contraception, libération des comportements sexuels, avortement, homosexualité et euthanasie... Pour cela, nous avons pu nous inspirer des méthodes de communication américaines, et la presse féminine était à nos côtés... Nous avons aussi besoin d'une grande fraternelle parlementaire souhaitant arracher l'homme à l'obscurantisme multi-séculaire et le faire descendre du ciel à la terre ».

D'autres prônent l'avènement d'un nouvel homme, tel le philosophe espagnol Fernando SAVATER qui propose dans son livre « Choisir la liberté » « d'améliorer la race humaine en faisant accomplir à la génétique ce que l'éducation ne parvient pas à effectuer ».

Enfin, évoquant également la nécessité du changement de concept d'humanité dans son livre « Brève histoire de l'avenir », Jacques ATTALI évoque l'imminence de l'apparition d'une « post-humanité » avec l'avènement de « transhumains ». Selon lui, « les hommes se vendront comme des machines ». Le même Attali écrivait déjà en 1981 : « l'euthanasie deviendra un instrument essentiel de gouvernement ». D'où notre inquiétude de la nomination de ce personnage comme président de la commission sur les freins à la croissance par le nouveau chef de l'Etat.



CONGRÈS de
Laissez-les-Vivre – SOS Futures Mères
samedi 1^{er} décembre 2007
de 10 à 18 h 30
à la Maison de la Chimie

28 rue Saint-Dominique Paris VII^e
stations : Invalides ou Assemblée Nationale

LLV SOS FM :
B.P. 111 - 75463 PARIS CEDEX 10
Renseignements : 01 48 78 08 80
site internet : <http://laissezlesvivre.free.fr>
courriel : llvsosfm@free.fr

PROGRAMME

(les horaires donnés à titre indicatif pourront faire l'objet de modifications en fonction des impératifs des intervenants)

9 h 45 : accueil – visite des stands

- 10 h 15 : ouverture du congrès : Dr Claire TOUDOIRE, pédiatre
(*Laissez-Les-Vivre SOS Futures Mères*)
- 10 h 30 : Pr Chantal DELSOL, de l'Institut : « Caractère du nouvel eugénisme »
- 11 h 00 : témoignage de M. Jerry SAINTE-ROSE, Conseiller d'Etat, ancien avocat général à la Cour de Cassation, interrogé par Olivier PICHON, journaliste, sur le thème de la protection pénale de l'enfant à naître.
- 11 h 30 : M. Philippe de la CHAPELLE : « Richesse de la différence »
(*Office Chrétien des Personnes Handicapées*)
- 12 h 00 : Thierry BOUTET, journaliste, écrivain : « Grandeur et servitude de l'engagement pro-vie »
12 h 30 : visite des stands
13 h 00 : pause-déjeuner (les stands restent ouverts)
13 h 45 : visite des stands
- 14 h 15 : Dr Florence ALLARD, gynécologue : « Le traumatisme post-avortement »
- 14 h 45 : Dr Jean-Pierre DICKES : « L'homme artificiel »
(*Association Catholique des Infirmières, Médecins et professions de santé*)
15 h 15 : pause – visite des stands
- 16 h 00 : M. Rémi SENTIS (*Association des Scientifiques Chrétiens*) :
« L'activité scientifique est-elle autonome vis-à-vis de la morale ? »
- 16 h 10 : M. Patrice ANDRE, magistrat : « institutions européennes et respect de la vie »
- 16 h 40 : Dr Marc ANDRONIKOV, médecin anesthésiste, urgentiste : « La mort cérébrale »
- 17 h 10 : Dr Elisabeth MATHIEU-RIEDEL : « Laisser mourir ou faire mourir ? »
(*membre de la Société française d'Accompagnement et de soins palliatifs*)
- 17 h 30 : CONCLUSIONS : QUE FAIRE ? Débat animé par Pierre VOUTERS
(*Laissez-Les-Vivre SOS Futures Mères*)
18 h 30 : fin du congrès

<input type="checkbox"/> DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS			Nom :
○ personne seule (10 €)	<input type="text"/>	€	Prénom :
○ famille (15 €)	<input type="text"/>	€	Adresse :
○ moins de 26 ans (2 €)	<input type="text"/>	€	Code Postal :
<input type="checkbox"/> déjeuner (25 € - vin compris) (réservation indispensable avant le 28 novembre 2007)	<input type="text"/>	€	Ville :
<input type="checkbox"/> Cotisation 2007 (voir au verso)	<input type="text"/>	€	Tél :
<input type="checkbox"/> Don (montant libre)	<input type="text"/>	€	Courriel @ :
<input type="checkbox"/> Abonnement au <i>Courrier de LLV</i> (15 €)	<input type="text"/>	€	
TOTAL	<input type="text"/>	€	

Règlement à l'ordre de LLV- SOS FM – BP 111 – 75463 PARIS CEDEX 10 (CCP 1298 65 N PARIS) n° 151 nov 2007

Présentation et dédicace d'ouvrages

Les auteurs suivants ont confirmé leur présence :

- Dr Florence ALLARD pour « Le traumatisme post-avortement »
- Dr Marc ANDRONIKOV pour « Médecin aux urgences »
- Thierry BOUTET pour « L'engagement des chrétiens en politique »
- Dr Jean-Pierre DICKES pour « L'homme artificiel »
- Dr Xavier DOR pour « Le crime contre Dieu »
- Rémi FONTAINE pour « Le livre noir de la culture de mort »
- Daniel HAMICHE pour « Kinsey le corrupteur »
(traduction de l'ouvrage de Susan Brinkmann)
- Dr Elisabeth MATHIEU-RIEDEL pour « Ne pleurez pas, la mort n'est pas triste »

Congrès organisé avec le soutien de la presse pro-vie :

***Radio-Courtoisie, Chrétiens dans la Cité,
l'Homme Nouveau, Monde & Vie, Présent***

**rencontre avec les représentants de nombreuses associations pro-vie
stands associatifs et presse**

COTISATION 2007 :

de membre actif (25 €)

€

de soutien (50 € ; 75 € ; 100 €...)

€

de membre d'honneur (150 €)

€

de membre bienfaiteur (500 €)

€

Abonnement au *Courrier de LLV* (15 €)

€

Don au service SOS Futures Mères

€

Don au service SOS Familles

€

Don de soutien (montant libre)

€

TOTAL

€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel @ :

Règlement à l'ordre de LLV- SOS FM – BP 111 – 75463 PARIS CEDEX 10 (CCP 1298 65 N PARIS)

n° 151 nov 2007